

Bulletin d'information du Comité Iranien Contre la Répression et le Terrorisme d'Etat

Numéro 13

Juin 1997

terreur et la répression en Iran

Dans un rapport à la Commission des droits de l'homme des Nations unies, son représentant spécial, M. Copithorne, expose la violation des droits de l'homme en Iran dans plusieurs domaines comme: la recrudescence des peines de mort, l'existence des prisonniers d'opinion, la poursuite de la torture, l'application des peines cruelles, la détention des dissidents religieux, la discrimination ethnique, les atteintes à la liberté d'expression, la censure des livres et des les violences films. exercées hors d'Iran et les pressions sur les minorités en Iran, les bahaïs

Dernièrement, les agents terroristes envoyés par Téhéran ont encore assassiné et blessé des militants kurdes iraniens réfugiés au Kurdistan irakien

 $oldsymbol{D}$ imanche 1 er juin, le journaliste iranien, Faraj **Sarkouhi**, emprisonné depuis le 27 janvier 1997, a téléphoné à son épouse en Allemagne pour lui dire qu'il va être bientôt traduit devant un tribunal islamique.

SOMMAIRE

- Rapport de la Commission des Nations unies sur les violations des droits de l'homme en Iran Attentats perpétrés par les agents de la République islamique
- contre les militants kurdes iraniens réfugiés en Irak ● Faraj Sarkouhi, arrêté depuis le 27 janvier 1997, va bientôt être jugé par un tribunal islamique (voir notre édito)

Rapport du représentant spécial des Nations unies

sur la situation des droits de l'homme en Iran

Dans un rapport à la cinquante-troisième session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies (février 1997), le représentant spécial, M. Maurice Copithorne, expose la situation des droits de l'homme en Iran: Peine de mort, Prisonniers d'opinion... Torture, Peines cruelles etc...

Peine de mort

La peine de mort continue à être prononcée et appliquée semble-t-il à un rythme élevé. Selon des sources extérieures, le nombre de personnes condamnées à mort et exécutées en 1996 a été deux fois plus élevé qu'en 1995...Il y a eu dernièrement une recrudescence des accusations d'espionnage, acte qui est passible de la peine de mort, comme des cas récents l'ont montré.

Prisonniers d'opinion

Il est généralement allégué qu'il reste au moins quelques prisonniers d'opinion dans les prisons iraniennes.

Dissidents religieux

Il a été signalé qu'Hjatoleslam Sheikh Faadhel Faadehli avait disparu de son domicile à Qom au début de septembre 1996... 17 religieux sont actuellement en détention... La plupart [d'entre eux] soutiennent le Grand

Le Comité Iranien Contre la Répression et le Terrorisme d'Etat a été fondé en mars 1993. Composé de diverses personnalités et des membres de l'opposition iranienne en exil, il se veut indépendant des partis politiques. Il s'est fixé la tâche d'informer et de sensibiliser l'opinion publique internationale sur les violations des droits de l'Homme en Iran et sur le terrorisme d'Etat pratiqué par la République islamique à l'encontre de ses opposants à l'étranger.

Comité Iranien Contre la Répression et le Terrorisme d'Etat 42, Rue Monge 75005 Paris France Fax: (00 33) 01 43 44 14 52 Compte postal CCP 3943263 W la source Homepage:http:// ourworld.compuserve.com/homepages/iran_rep Email: 106103.2266@compuserve.com

Iran terreur répression N°13 juin 1997



Rapport de la Commission...

Ayatollah Shirazi et que ceux qui les ont placé en détention exigent d'eux qu'ils avouent publiquement qu'avec qu'avec le Grand Ayatollah ils coopèrent avec des puissances étrangères. Il y a également des allégations de torture physique et mentale. deux des détenus seraient des fils du Grand Ayatollah.

groupes incitant à des actions extrajudiciaires

Le représentant spécial continue à recevoir des informations sur les activités de groupes comme le groupe Ansar-e Hezbollah, qui ont recours à la violence ou à la menace de la violence contre des particuliers pour les contraindre à les suivre.

Torture

Selon de nombreuses allégations, cette pratique, le recours à la torture " pour obtenir des aveux ou des renseignements", n'aurait pas cessé.

Peines cruelles et inusitées

La presse iranienne continue à faire état de cas d'application de châtiments corporels. Ces châtiments, en particulier la lapidation et les amputations, sont manifestement contraires aux normes internationales existantes.

Liberté d'expression

Le nombre de sanctions prises à l'encontre de journaux et de revues, de leurs rédacteurs en chef et de leurs éditeurs, s'est accru. Au moins cinq journaux ont été interdits de parution au début de 1996, à l'issue de procédures qui auraient été en contradiction avec la législation iranienne... Au mois d'août, Réza Tehrani, rédacteur en chef d'une autre publication intitulée Kiyan, a fait l'objet de sanctions pour publication de fausses informations. faraj Sarkouhi, rédacteur en chef de la publication Adineh, aurait disparu à l'aéroport de Téhéran pendant près de six semaines. M. Sarkouhi et son frère Esmaïl auraient été de nouveau arrêtés le 27 janvier 1997 et, dans une lettre datée du 3 janvier, Faraj Sarkouhi décrit les mauvais traitements auxquels il aurait été soumis au cours de sa première détention. Mohammad Hossein Tahmasbpour, poète de langue azérie, aurait disparu et Mehdi Parham, traducteur et écrivain, aurait été arrêté... Les informations récentes indiquent qu'en Iran la loi sur la presse... est appliquée de façon imparfaite et que les livres et les films sont censurés arbitrairement.

La situation des Bahaïs

Le représentant spécial a continué de recevoir des informations concernant des cas de graves violations des droits de l'homme des bahaïs en Iran et des situations discriminatoires à l'égard des membres de cette communauté religieuse, notamment des cas de détentions arbitraires, de refus d'inscription dans les universités, de licenciements et de confiscation de biens. selon les renseignements reçus, 12 bahaïs sont toujours détenus dans des prisons iraniennes... parmi eux figurent, notamment, M. Behnam Mithagui et M. Keyvan Khalajabadi... La Cour suprême a confirmé [récemment]les condamnations à mort prononcées par les tribunaux révolutionnaires islamiques, apparemment pour apostasie, contre M. Dhabihu'llah Mahrami et M. Moussa Talibi.

<u>Violences exercées hors de la République islamique</u> d'Iran

Les Iraniens à l'étranger sont toujours victimes d'actes de violence... Les poursuites judiciaires qui ont été engagées auprès des tribunaux étrangers ont fait apparaître dans certains cas une nette implication du gouvernement de la République islamique d'Iran.

Situation de certaines minorités religieuses

Les dirigeants de certains groupes religieux minoritaires sont victimes de pressions. Il s'agit notamment de dirigeants sunnites appartenant à l'ethnie balloutche, dont certains auraient trouvé la mort dans des circonstances douteuses. Le cas le plus récent est celui d'Abdol-Aziz Kazémi Vajd, dont le corps a été découvert le 5 novembre 1996 à proximité de Zahédan. dans l'ouest de l'Iran, Mollah Mohammad Rabiei, membre du clergé sunnite de Kermanshah, aurait trouvé la mort dans des circonstances qui auraient donné lieu à des manifestations ayant fait plusieurs morts et conduit à un grand nombre d'arrestations... le corps d'un pasteur protestant, Mohammad bagher Youssefi, a été découvert à Mazandaran.

Militants kurdes iraniens victimes des attentats terroristes

Le Part Démocratique du kurdistan d'Iran déclare, dans un communiqué daté du 5 mai 1997, que les agents de la République islamique d'Iran continuent à commettre des attentats terroristes à l'intérieur du kurdistan irakien contre les militants kurdes iraniens réfugiés dans ce pays.

Le 5 mai 1997, à Arbil, ville du Kurdistan irakien, un membre du parti, M. Latif Nagshbandi, est assassiné par balles, alors qu'il se rendait à son travail.

Le 23 avril 1997, à Suleymanié, un sympathisant de ce même parti, M. Ayaz Mahmoudi, est kidnappé par trois hommes inconnus et armés. Depuis, on reste sans nouvelle de son sort.

Le 26 avril, à Ghaleh Dazé, un autre sympathisant du parti, M. Khadar Khanéï, est victime d'un attentat armé perpétré par des agents envoyés par Téhéran. Il est grièvement blessé et actuellement hospitalisé.